



PSC1

FORMATION COMPLETE

7 heures réparties en
2 séances de 19h à 22h30

Lieu de la formation :

Comité FSGT 29
31 rue du Commandant Drogou
29200 Brest

Le PSC1 est la **formation de base** de premiers secours. Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux gestes essentiels des premiers secours.

C'est une **formation pratique**, elle repose sur l'apprentissage de gestes et la réalisation de cas concrets où les formateurs simulent des accidents.

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation PSC 1, **aucune connaissance préalable** n'est nécessaire.

Un **certificat de compétences** est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Cette formation remplace l'AFPS depuis le 1^{er} août 2007.

Cette qualification est exigée comme prérequis à l'obtention de certains diplômes sportifs ou à l'entrée en formation. C'est notamment le cas pour le brevet fédéral FSGT, le BAFA, la Qualification Surveillant de Baignade, le CQP ALS ou le BPJEPS.

La formation est assurée par un secouriste-formateur UGSEL, licencié FSGT 29.



PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Secourir est un engagement citoyen, les compétences acquises lors de cette formation permettent de mieux intervenir en cas d'accident ou de malaise et donc de pouvoir soit sauver une vie, soit en limiter les séquelles chez une victime.



Sessions 2022 / 2023

Session 1 : lundi 14 et lundi 21 novembre 2022 de 19h à 22h30

Session 2 : lundi 23 et jeudi 26 janvier 2023 de 19h à 22h30

Session 3 : lundi 15 et lundi 22 mai 2023 de 19h à 22h30

Coût de la formation

Licencié FSGT 29 : 45€

Licencié et encadrant FSGT 29 : 30€

Non licencié : 60€

Participer

2 possibilités pour s'inscrire :

- En ligne [ICI](#)
- [Grâce à la fiche d'inscription disponible ICI et à l'accueil du comité](#)

10 participants maximum par session.

L'inscription est validée à réception du règlement, au minimum **10 jours** avant la session.